

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **mardi, 1^{er} octobre 2013** à 20:00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Réal Beaulieu
			Roger Lapierre
			Pierre Dorval
			Nelson Cloutier

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

168-10-2013

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 3 septembre 2013
 - 3.1 Acceptation
4. Administration générale
 - 4.1 Virements budgétaires/Acceptation
 - 4.2 Huile à chauffage/Contrat reconduction-2013-2014
5. Transport
 - 5.1 Réseau routier/Bâtiments
 - 5.1.1 Stationnement-hiver 2013-2014/Soumission/Résultat
 - 5.1.2 Carburant/Contrat reconduction 2013-2014
 - 5.1.3 SAAQ/Procuration pour 2013-2014
 - 5.1.4 Travaux à faire
 - 5.1.5 Garage municipal/Porte garage/Résolution # 156-09-2013/Annulation
 - 5.2 Transport collectif
 - 5.2.1 Transport adapté L'Islet Nord/Prévisions budgétaires 2014/Adoption
6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi
7. Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés
 - 7.1 Définition/Acceptation
8. Snow Fête 2014/Comité/Nomination

9. Municipalité Sainte-Louise/Projet éolien/Modification projet de règlement/Bloc 45 mégawatts
10. Subvention & cotisation
 - 10.1 Chemin Ste-Croix/Entretien hiver 2013-2014
 - 10.2 8^e Rang Ouest/Entretien hiver 2013-2014
 - 10.3 Comité Bibliothèque
 - 10.4 Club Sportif les Appalaches inc./lettre d'appui & appui financier
 - 10.5 Association Horizon Soleil/Activité de financement
 - 10.6 Fabrique St-Cyrille/Don
11. Varia
12. Comptes payés et à payer
 - 12.1 Acceptation
13. Période de questions
14. Levée de la séance

3. Procès-verbal

3.1 Procès-verbal du 3 septembre 2013

169-10-2013

Procès-verbal/3 septembre 2013/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal soit accepté.

4. Administration générale

4.1 Virements budgétaires/Acceptation

170-10-2013

Virements budgétaires/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

QUE les virements budgétaires soient acceptés.

4.2 Huile à chauffage/Contrat reconduction-2013-2014

171-10-2013

Huile à chauffage/Contrat reconduction-2013-2014.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QUE le contrat accordé en novembre 2012 à « Sonic-La Coop Fédérée » pour l'huile à chauffage soit reconduit pour l'année 2013-2014 au même taux.

5. Transport

5.1 Réseau routier/Bâtiments

5.1.1 Stationnement-hiver 2013-2014/Soumission/Résultat

172-10-2013

Déneigement/Stationnement-hiver 2013-2014/Soumission/Résultat.

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises locales ont été invitées par la Municipalité à soumissionner pour le déneigement des espaces réservés aux stationnements dont elle a à sa charge pour la saison d'hiver 2013-2014;

CONSIDÉRANT QUE le résultat est le suivant :

Fortin MPMD : 3 100 \$ (entreprise non assujettie aux taxes gouvernementales)

D.D.F. enr. : 2 400\$ incluant les taxes.

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu :

D'accorder le contrat d'entretien de déneigement des stationnements pour la saison d'hiver 2013-2014 à D.D.F. enr. au coût de 2 400\$ incluant les taxes.

5.1.2 Carburant/Contrat reconduction 2013-2014

173-10-2013

Carburant/Contrat reconduction 2013-2014.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE le contrat accordé en novembre 2012 à « Sonic-La Coop Fédérée » pour du diésel soit reconduit pour l'année 2013-2014 au même taux.

5.1.3 SAAQ/Procuration pour 2013-2014

174-10-2013

SAAQ/Procuration pour 2013-2014.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

QUE Madame Josée Godbout, directrice générale de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard soit autorisée à effectuer avec la Société d'assurances automobiles du Québec, toute transaction à intervenir pour et au nom de la Municipalité pour la période du 15 octobre 2013 au 14 octobre 2014.

5.1.4 Travaux à faire

175-10-2013

Réseau routier/Travaux prioritaires de voirie/Liste.

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller énumère une série de travaux à effectuer aux chemins municipaux :

Grattage, ponceau (limite St-Cyrille & St-Damase) et chemin de la fourche au pont Edwin (ch. Lac-des-Plaines).

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

D'autoriser l'exécution de ces travaux.

5.1.5 Garage municipal/Porte garage/Résolution # 156-09-2013/Annulation

176-10-2013

Garage municipal/Porte garage/Résolution # 156-09-2013/Annulation.

CONSIDÉRANT QUE, de par la résolution #156-09-2013, la municipalité devait lancer un appel d'offres pour le changement de la porte utilisée par le camion de service de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut procéder de gré à gré dans cet appel d'offres étant donné que les travaux seront de moins de 25 000\$;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'annuler la résolution #156-09-2013 car le processus d'appel d'offres est trop long par rapport au délai que la municipalité possède pour faire ces travaux.

DE demander directement à un entrepreneur pour l'exécution de ces travaux.

177-10-2013

Garage municipal/Porte garage/Camion de service.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

DE demander à l'entrepreneur, Daniel Coulombe Construction inc. d'effectuer le changement de la porte de garage utilisée par le camion de service au garage municipal.

5.2 Transport collectif

5.2.1 Transport adapté L'Islet Nord/Prévisions budgétaires 2014/Adoption

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

7. Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés

7.1 Définition/Acceptation

178-10-2013

Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés(MADA)/Définition/Acceptation.

CONSIDÉRANT QUE dans l'évolution du dossier de la PFM et MADA, une définition de la famille et des aînés devaient être élaborés par le comité;

CONSDIÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de ces définitions;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

D'accepter ces définitions lesquelles seront incluses dans la PFM et MADA;

8. Snow Fête 2014/Comité/Nomination

179-10-2013

Snow Fête 2014/Comité/Nomination

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

DE nommer Luc Caron, Serge Guimond et Roger Lapierre à agir à titre d'élus et membres volontaires au sein du comité du Snow Fête 2014.

9. Municipalité Sainte-Louise/Projet éolien/Modification projet de règlement/Bloc 45 mégawatts

180-10-2013

Municipalité Sainte-Louise/Projet éolien/Modification projet de règlement/Bloc 45 mégawatts.

CONSIDÉRANT QUE lors de son conseil des maires du 8 août 2011, les 14 municipalités de la MRC de L'Islet ont accordé leur appui à l'offre de partenariat avec Innergex concernant le projet éolien communautaire situé à Sainte-Louise pour 24,6 mégawatts;

CONSIDÉRANT QUE la préparation d'une soumission pour un parc éolien nécessite beaucoup de temps et d'argent sans pour autant bénéficier de garanties que le parc éolien sera retenu dans le cadre d'un nouvel appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités du Québec sont à la recherche de sources de revenus autres que la taxe foncière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet compte plusieurs municipalités dévitalisées et que la MRC de L'Islet ainsi que les 14 municipalités voyaient dans le prochain appel d'offres d'énergie éolienne une nouvelle source de revenus afin de financer des projets locaux et régionaux tant au niveau économique que social;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet ne compte que 18 540 citoyens limitant sa capacité d'investissement dans de grands projets;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs mentionne qu'une démarche de développement durable englobe une réalité beaucoup plus vaste que la seule préoccupation environnementale. Elle vise aussi à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, valoriser l'économie que l'on dit sociale et renforcer la vitalité et le dynamisme des régions;

http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/articles/aegq_nov2008.htm

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité demeure autonome quant à sa décision de participer au projet ainsi que de son niveau de participation à ce dernier et que le projet a obtenu un appui vigoureux de la part des 14 municipalités;

CONSIDÉRANT QUE lors de la session régulière du conseil des maires de la MRC de L'Islet tenue le 11 octobre 2011, le conseil a demandé au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) la garantie qu'il réserve, lors de son prochain appel d'offres, une banque d'au moins 150 mégawatts provenant de l'énergie éolienne de petits projets de parcs éoliens n'excédant pas 25 mégawatts;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement présenté par la ministre des Ressources naturelles, l'honorable Martine Ouellet, dans la gazette officielle du Québec le 28 août 2013 mentionne que : «le prix de la fourniture d'électricité, incluant le service d'équilibrage et de puissance complémentaire, ne peut pas excéder 9,5 ¢/kWh en dollars de 2014 indexé à l'indice des prix à la consommation pour ce bloc d'énergie»;

CONSIDÉRANT QUE selon le «U.S. Energy Information Administration» le prix moyen du gaz naturel a augmenté de 57 % passant de 2,39 \$ US/MMBtu, au premier semestre 2012, à 3,75 \$ US/ MMBtu au cours du premier semestre 2013 et qu'il devrait continuer d'augmenter progressivement pour atteindre 4,67 \$ US (en dollar 2011) d'ici 2023 (soit une augmentation de 25 % après 5 ans seulement de la mise en service du parc éolien de Sainte-Louise); ce qui contribuera à l'augmentation du prix de l'électricité produite à partir du gaz naturel rendant l'énergie éolienne plus compétitive;

http://www.eia.gov/forecasts/aeo/MT_naturalgas.cfm
<http://www.eia.gov/todayinenergy/detail.cfm?id=12191>

CONSIDÉRANT QUE cette limite de prix favorise le développement de projets supérieurs à 25 mégawatts dont le montant global d'investissement

dépasse de beaucoup la capacité d'investir des MRC ayant une faible population;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet ne peut s'associer à la MRC voisine afin d'augmenter sa capacité d'investissement, car :

- le site de la MRC de L'Islet est limitrophe à la MRC de Kamouraska qui fait partie de la région du Bas-Saint-Laurent dont un bloc d'énergie de 300 mégawatts lui est réservé;
- un règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Kamouraska interdit la présence de projets éoliens dans la municipalité de Saint-Onésime, voisine du site prévu dans la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE dans les appels d'offres précédents, le service d'équilibrage et de puissance complémentaire n'était pas inclus et que celui-ci est estimé à 0,6 ¢/kWh;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau bloc de 150 mégawatts ne représente que 3,75 % des 4 000 mégawatts d'énergie éolienne qui seront produits et 0,375 % de l'ensemble de la capacité de production d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'appel d'offres de 2011, le coût total des projets éoliens offerts était de l'ordre de 13,3 ¢ le kWh et que le prix plafond de 9,5 ¢ représente une énorme diminution de 28,6% compromettant l'implantation de projets communautaires;

http://www.hydroquebec.com/4d_includes/la_une/PcFR2011-010.htm

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu- :-

- Demander à la ministre des Ressources naturelles de modifier le prix de la fourniture d'électricité pour le bloc de 150 mégawatts afin de permettre aux MRC de moins de 20 000 citoyens de participer à cet appel d'offres;
- D'augmenter le prix de 1,5 ¢/kWh, soit à 11 ¢/kWh en dollars de 2014 indexé à l'indice des prix à la consommation, pour les projets ne dépassant pas 30 mégawatts représentant ainsi une diminution importante de 17,3% par rapport au prix de 2011;
- De transmettre la résolution à monsieur Éric H Leroux, sous-ministre associé à l'énergie, ministère des Ressources naturelles ainsi qu'à la MRC de L'Islet;
- De transmettre également une copie de la résolution à la première ministre, madame Pauline Marois, à madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, ainsi qu'au député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska, monsieur Norbert Morin.

10. Subvention & cotisation

10.1 Chemin Ste-Croix/Entretien hiver 2013-2014

181-10-2013

Chemin Ste-Croix/Entretien hiver 2013-2014/Aide financière.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de chalets sollicitent la municipalité pour une contribution financière pour l'entretien du chemin Ste-Croix pour l'hiver 2013-2014;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

DE consentir un montant de 400\$ à titre d'aide financière pour l'entretien de ce chemin.

QUE cette aide financière ne sera pas récurrente à chaque année, les propriétaires devront en faire la demande et cette dernière sera considérée par les membres du conseil.

10.2 8^e Rang Ouest/Entretien hiver 2013-2014

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

10.3 Comité Bibliothèque

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

10.4 Club Sportif les Appalaches inc./lettre d'appui & appui financier

182-10-2013

Club Sportif les Appalaches inc./lettre d'appui & appui financier.

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Club Sportif les Appalaches inc. pour solliciter une subvention afin d'améliorer les pistes et faire l'acquisition de machinerie auprès de la CRÉ et du CLD de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE dans cette même demande, le Club Sportifs les Appalaches inc. sollicite la municipalité pour une contribution financière de l'ordre de 1 000\$ pour l'acquisition d'un compacteur et d'un tracteur léger;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard appuie la demande du Club Sportif les Appalaches inc. qu'elle fera auprès de la CRÉ et du CLD de L'Islet.

D'acquiescer à la demande de subvention en offrant une somme de 1 000\$, laquelle somme fera partie des prévisions budgétaires de 2014.

10.5 Association Horizon Soleil/Activité de financement

183-10-2013

Association Horizon Soleil/Activité de financement-2013.

CONSIDÉRANT la demande de don de l'Association Horizon Soleil pour un souper bénéfice qui aura lieu le 27 octobre 2013;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

DE faire l'achat de 2 cartes pour le souper au coût de 10\$ chacune.

10.6 Fabrique St-Cyrille/Don

184-10-2013

Fabrique St-Cyrille/Don.

CONSIDÉRANT la demande de don du Conseil de Fabrique de St-Cyrille afin de leur aider à protéger et conserver le patrimoine religieux de la collectivité;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'offrir une somme de 1 000\$ par année à titre de contribution financière afin de participer au soutien des efforts fournis par le conseil de Fabrique à maintenir leurs activités.

11. Varia

Aucun point n'est ajouté.

12. Comptes payés et à payer

12.1 Acceptation

185-10-2013

Acceptation des comptes

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 1^{er} octobre 2013 au montant total de 240 371.97\$.

QUE ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

13. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

14. Levée de la séance.

186-10-2013

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Réal Beaulieu que la séance soit levée. Il est 21h00.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière